

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE BOURG – N°7
COMPTE RENDU SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022 – 20h00

Elu présent : David ARIAS, Gilbert POMMET

Membres présents : Violeta FAVRE, Sylvie MEILLE, Sandra GIULIANI, Emmanuelle AUBRY, Seif BENSAID, Laureline EMIEUX, Jean-Yves MAZABRARD, Christian BARAT

Membres excusés : Kilian HERVIEUX, Robert LAMBERT, Karine BADIN

Nouveaux membres : Tyssem NELLER

ORDRE DU JOUR :

- 1- VALIDATION DU COMPTE RENDU – SEANCE DU 05 MAI 2022 :
- 2- POINT SUR LA NON CONFORMITE DE L'EAU POTABLE
- 3- PÉDIBUS :
- 4- INCIVILITE LETRAT
- 5- ECLAIRAGE
- 6- BUTE MONTEE RUE DE L'EGLISE
- 7- VOIRIE – SECURITE :
- 8- ENTRETIEN TROTTOIRS ET ESPACES VERTS

1- VALIDATION DU COMPTE RENDU – SEANCE DU 05 MAI 2022 :

Le CR est validé à l'unanimité

2- POINT SUR LA NON CONFORMITE DE L'EAU POTABLE :

Relevé d'analyse d'eau le 30 août. Les résultats sont obtenus sous 48 heures.
Le 1^{er} septembre, les résultats sont annoncés comme étant non conformes.
La commune n'était au départ pas impactée par la bactérie.

Finalement, les administrés ont reçu un message de la Communauté de Communes le 02 septembre les informant d'un retour à la normale suite à une annonce de l'Agence Régionale de Santé ce qui a provoqué une peur importante.

Un courrier explicatif a été envoyé le 5 septembre pour une réception datant au 15 septembre. La communication a été très mauvaise.

Un audit externe a été demandé pour demander la chaîne chronologique des faits pour analyser pourquoi l'eau a été polluée et qu'est ce qui n'a pas fonctionné dans la communication.
Le contexte est particulier avec la canicule. La température de l'eau est montée à 23° (15 ° en temps normal)

L'ARS a pris contact avec les médecins de Cremieu, le CPTS, la maison de santé de Tignieu-Jamezieu, le médecin de la commune de Hières-sur-Amby.

L'ARS reconnaît une maladresse et explique qu'ils se sont basés sur les analyses du jour. Ceux-ci étaient dans l'impossibilité de nous indiquer une date de contamination de l'eau. Les Tignolands ont donc pu ingérer de l'eau non potable.

Une réunion publique à ce sujet aura lieu le 7 octobre au Triolet. Un plan d'actions sera réalisé suite à l'audit externe.

L'urgent c'est de suivre les gens qui ont été malade car il y a eu quelques cas importants. Nous aurions pu déclencher le PCS, sur le principe de précaution, mais nous nous sommes remis aux avis de l'ARS et des médecins.

Jean-Yves MAZABRARD indique que la mauvaise communication est de la responsabilité de la commune et pas des médecins.

La commune de Saint-Romain-de-Jalionas a été plus réactive en termes de communication et d'action.

Aujourd'hui, il est important que la commune de Tignieu-Jameyzieu se remette en question sur la communication.

3- PEDIBUS :

Le pédibus débute le vendredi 23 septembre. Une communication a été réalisée au portail de l'école.

Gestion de l'encadrement par Laureline EMIEUX, Tyssem NELLER, Colette MONTEL, Hervé CHANUT, Violetta FAVRE.

Une question se pose quant à un problème de protection des enfants à l'arrêt de bus de l'école du Village.

Les accompagnateurs des maternelles, peuvent-ils attendre les enfants de primaire pour les accompagner jusqu'au bus depuis le portail.

Date de lancement : 23/09

Prévoir une réunion à la rentrée avec le directeur d'école primaire Monsieur PATICHOU pour valider une entrée unique à l'école (actuellement côté mairie pour les CP / CE1 et côté Triolet pour les CE2 / CM1/CM2).

Informez les enseignants de la démarche à communiquer à leurs élèves

WhatsApp est la solution numérique de communication à privilégier pour le groupe parents et accompagnateurs.

Signalétique à prévoir progressivement.

Trouver un slogan ludique pour rappeler les consignes de sécurité.

Les vélos et trottinettes ne seront pas autorisés.

Un mail est à disposition des parents.

4- INCIVILITE LETRAT

De nombreuses incivilités ont eu lieu à la maison des associations. Les informations sont à faire remonter à la Police Municipale.

5- ECLAIRAGE

Les membres du CQ ne sont pas d'accord pour l'extinction des lampadaires se trouvant sur les trottoirs. En revanche ils sont favorables à l'idée de mettre en place des détecteurs sur les lampadaires. L'extinction complète risque de favoriser les incivilités. Quels sont les enjeux financiers ? À suivre.

6- BUTE MONTEE RUE DE L'EGLISE :

Prolongement de la voie cyclable piétonne. Le Directeur Général des Services a répondu que c'était en cours et que les devis avaient été demandés.

7- VOIRIE SECURITE :

Rue de la rivière 25, Christian BARAT insiste pour l'installation d'un miroir dû à la dangerosité de la sortie de leur propriété privée. Le risque d'accident est important.

La réponse de la commune est défavorable car la gestion de celui-ci est sous sa responsabilité. La proposition de faire un passage pour décalage n'est pas bien accueilli par les membres du CQ.

8- ENTRETIEN VOIRIE ET ESPACES VERTS

Le CQ remonte des problèmes d'entretien important sur toute la commune. Jean-Yves MAZABRARD informe que la commune de Pont-de-Chéruy dispose de 16 agents d'entretiens et demande à combien s'élève le nombre d'agents à Tignieu-Jameyzieu. Ceux-ci remarquent un manque d'organisation de la part de ce service.

Problème du cimetière : Pas de second point d'eau
Entretien des allées catastrophiques.

Prochain conseil fixé le 08 novembre 2022 en mairie.

La séance est levée à 22h20.